

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 22 septembre 2022

à 19h30 à la salle Dulcie September

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 23 juin 2022.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°097 au n°144.

Conventions signées par le maire du n°153 au n°191.

FINANCES

- Décision modificative seconde du budget principal - exercice 2022
- Délibération complémentaire à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 du 21 mai 2021 et fusion des budgets annexes ST Antoine et activités culturelles sur le budget communal
- Délibération portant sur les amortissements et reprises sur subventions du budget communal – Plan d'apurement avant le passage à la M57
- Décision modificative première du budget Activités Culturelles - exercice 2022
- Apurement des dotations aux amortissements du budget annexe activités culturelles et des reprises sur subventions avant fusion avec le budget principal de la commune et passage à la nomenclature
- Décision modificative seconde du budget Centre Aquatique - exercice 2022
- Apurement et détermination des durées d'amortissements du budget annexe centre aquatique et des reprises sur subventions - avant le passage à la nomenclature M57
- Budget annexe centre aquatique « aqualude » - Tarifs pour la saison 2022/2023
- Avance de frais réalisée sur des deniers personnels - élus ou agents de la collectivité - budget principal et budgets annexes de la commune
- Validation du projet de développement Communal dans le cadre du FAC du Département de Seine et Marne

SERVICES TECHNIQUES

- SDESM : adhésion au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies et des services associés
- Rapport Prix et Qualité de Service Assainissement
- Rapport Prix et Qualité de Service Eau Potable

URBANISME

- Revalorisation du taux de la taxe d'aménagement

Question(s) diverse(s)

Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

DIRECTION GENERALE

- Création d'une commission municipale - Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- Désignation des membres de la commission municipale Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation des membres de la commission sport, culture et jeunesse

MULTI ACCUEIL

- Actualisation du règlement de fonctionnement du service du Multi-accueil de la ville de Nangis

EDUCATION

- Attribution d'une subvention aux écoles maternelles et élémentaires dans le cadre de projets d'ouverture artistique, culturel et scientifique, sportif - année scolaire 2022/2023
- Attribution d'une subvention aux écoles maternelles et élémentaires pour l'organisation des sorties scolaires - année scolaire 2022/2023

RESSOURCES HUMAINES

- Création de postes

INFORMATIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Note d'information : Mises à dispositions

Le maire,
Nolwenn LE BOUTER

